

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 13 AVRIL

Date de la convocation : 6 avril 2018

L'ordre du jour est le suivant :

- Vote :
 - des taux d'imposition 2018 des taxes directes locales
- Approbation : - des comptes de gestion 2017
 - des comptes administratifs
- Vote des budgets primitifs 2018
- Suivi des travaux et projets en cours
- Voirie
- Lotissement « Le Clos du Bois »
- Lotissement de la SARL KRISTENSEN MERVENT
- Etude de différents devis
- Compte-rendu des différentes réunions
- Jury d'assises 2019
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BELOUIN Jacky, BOBINEAU Marinette, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude.

Absente excusée : SPENNATO Fabienne (pouvoir à BONNEAU Stéphane)

Absente : ROYER Stéphanie

Secrétaire de séance : LARDY Jacky.

1 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018, à savoir : taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ➡ MAINTIENT, pour l'année 2018, les taux appliqués en 2017, à savoir :
 - taxe d'habitation : 18,85 %.
 - foncier bâti : 17,32 %.
 - foncier non bâti : 53,93 %.

2 – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017, ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

- **des comptes de gestion**

Le Conseil Municipal **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

- **des comptes administratifs**

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Hors de la présence de M. BOBINEAU Joël, Maire, le Conseil Municipal, sous la présidence du Doyen de l'Assemblée, M. LARDY Jackie, et par un vote de 12 voix « Pour » et 0 voix « Contre » :

- ➡ APPROUVE le compte administratif Principal 2017.

BUDGET ENSEMBLE COMMERCIAL ET DE SERVICES

Hors de la présence de M. BOBINEAU Joël, Maire, le Conseil Municipal, sous la présidence du Doyen de l'Assemblée, M. LARDY Jackie, et par un vote de 12 voix « Pour » et 0 voix « Contre » :

- ➡ APPROUVE le compte administratif 2017 « ensemble commercial et de services ».

BUDGET ASSAINISSEMENT

Hors de la présence de M. BOBINEAU Joël, Maire, le Conseil Municipal, sous la présidence du Doyen de l'Assemblée, M. LARDY Jackie, et par un vote de 12 voix « Pour » et 0 voix « Contre » :

- ➡ APPROUVE le compte administratif 2017 « assainissement ».

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,

- ➡ DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement.

BUDGET ENSEMBLE COMMERCIAL ET DE SERVICES

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2017 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,

➡ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement.

BUDGET ASSAINISSEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,

➡ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

3 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL COMMUNAL 2018

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le projet de budget présenté par le Maire, vote par :

✓ 13 voix « Pour »

➡ le budget de fonctionnement et d'investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 : ENSEMBLE COMMERCIAL ET DE SERVICES

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le projet de budget présenté par le Maire, vote par :

✓ 13 voix « Pour »

➡ le budget de fonctionnement et d'investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 : ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le projet de budget présenté par le Maire, vote par :

✓ 13 voix « Pour »

➡ le budget de fonctionnement et d'investissement.

4 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

L'inauguration des Logements de la Résidence du Levant a eu lieu le lundi 26 Mars. Tous les logements sont occupés.

Monsieur le Maire fait le bilan des derniers travaux à prévoir : les travaux intérieurs sont quasiment finis. A l'extérieur, Vendée Logement commence les travaux d'enrobé entraînant la fermeture du Chemin de la Pissotterie pour 3 semaines (temps de séchage). Monsieur le Maire regrette que les travaux de l'enrobé aient débuté avant l'intervention d'ENEDIS, de la SAUR et de BOUYGUES car cela repousse les travaux d'autant.

Monsieur le Maire pense que les espaces verts seront faits pour la fin d'année, probablement. Monsieur le Maire propose un coin de regroupement avec une table et des bancs à l'entrée du Chemin de la Pissotterie.

Monsieur le Maire attend le devis de l'architecte pour le bardage supplémentaire du préau.

Au niveau de la voirie, des bordures vont être remplacées afin d'être alignées avec l'existant.

Monsieur le Maire présente la demande de certains locataires qui voudraient changer le nom de « Chemin de la Pissotterie ». L'ensemble des élus refusent cette requête. Monsieur le Maire demande s'il faut acheter une plaque avec le nom du Chemin, ainsi qu'un panneau « Voie sans issue ». Le conseil municipal accepte cet investissement.

Monsieur le Maire présente le devis pour le remplacement des bordures rue de la Vallée, abîmées par les travaux : 708,08€ HT.

Monsieur le Maire déplore l'article paru dans Ouest-France sur l'inauguration des logements (aucune photo, ni précision sur l'investissement de la commune).

Monsieur le Maire évoque le projet du parking sur la Rue des Juifs. Il a relancé la société Vérifica pour la recherche de maître d'œuvre pour les travaux. Le montant prévisionnel de la société Vérifica est de 576 000€ comprenant la démolition, la construction et l'éclairage extérieur. Monsieur le Maire estime cette prévision élevée. Les documents d'appel d'offre vont être envoyés d'ici une dizaine de jours. Monsieur le Maire rappelle que la mission de la société Vérifica s'arrêtera à l'ouverture des plis.

Monsieur le Maire annonce qu'un appel d'offre à 4 entreprises a été lancé par le cabinet Boisson-Burban pour le lot « Peinture » pour la réalisation de la mise aux normes de l'accessibilité des personnes handicapées : une seule entreprise a répondu pour le moment.

5 – VOIRIE

M. SABOURAUD présente les travaux à prévoir au niveau de la voirie. 2 routes demanderaient énormément de travaux entraînant un budget conséquent. Le budget s'élève à 51 240,89€ TTC alors qu'il était prévu un investissement de 30 000€ environs.

4 routes doivent être réparées : Chemin de la Citardière – les Marzelles, Chemin du Beugnon – le Nay, Chemin de la Maisonnette et le Chemin du Sablon.

Après plusieurs débats, l'ensemble des élus est d'accord de faire réparer les 4 routes pour un montant de 42 700,74€ HT.

6 – LOTISSEMENT « LE CLOS DU BOIS »

Monsieur le Maire a eu une réunion de chantier avec le géomètre Véronneau, après la vente de plusieurs parcelles. La société EBENE voudrait finir la viabilisation.

Monsieur le Maire explique le soucis de 4 parcelles : ces parcelles ne sont pas raccordées à l'assainissement collectif contrairement à ce qui était prévu dans le cas où les parcelles devraient se raccorder, à l'avenir. Monsieur le Maire se demande à qui revient le financement de ce raccordement ; un devis du cabinet Millet est en attente.

7 – LOTISSEMENT DE LA SARL KRISTENSEN MERVENT

Monsieur le Maire propose un nouvel agencement des parcelles qu'achèterait la Commune pour éviter une trop forte concentration des parcelles. Monsieur le Maire préfère un « étalement » des constructions avec des chemins, des haies séparatives et des espaces verts entre les parcelles d'une surface moyenne de 900m². Monsieur le Maire totalise 21 terrains à construire pour 25 logements. Malgré une baisse du nombre de lots par rapport à l'initial, Monsieur le Maire pense que les lots seront plus attractifs du fait de leur position plus « aérée ». Sur les 30 000m² de terrain, Monsieur le Maire envisage 18 900m² à construire, 2 000m² d'espaces verts entre autres.

Monsieur le Maire propose d'acheter les 3 hectares de terrains à la Sarl Kristensen Mervent pour une estimation d'environ 4€ le mètre carré. L'ensemble du conseil municipal accepte cette offre.

8 – ETUDE DE DIFFÉRENTS DEVIS

Monsieur le Maire présente le devis pour l'éclairage public sur la Rue de la Gageonnière. Au départ, 7 points lumineux (3 sur des poteaux existants + 4 candélabres à installer) étaient prévus, pour une participation de la commune à hauteur de 11 926€. Le devis final propose 4 points lumineux dont 3 sur poteaux et 1 candélabre pour une participation de la commune de 9 437€. Pour la sécurité des enfants, notamment, les élus approuvent la création de ces points lumineux, à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente le devis de l'enfouissement des lignes électriques sur la Rue de la Haute Forêt. Monsieur le Maire souligne que les lampes sont fixées sur les poteaux ce qui demanderait l'installation de candélabres. Le coût des travaux est estimé à 11 992€ (comprenant l'effacement du réseau, le changement des lanternes...). Le Conseil Municipal préfère remettre à plus tard la validation du devis.

9 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

ONF : Après le dernier conseil municipal, Monsieur le Maire a proposé un nouvel échange avec l'ONF. Monsieur le Maire fait lecture de la lettre reçue de la Directrice de l'ONF : le parking et l'emplacement de l'antenne reviendraient à la Commune en échange des BND du domaine forestier. Lors d'une rencontre avec M. COURTOT, Monsieur le Maire a fait une nouvelle proposition qui devait être présentée à la Directrice de l'ONF très prochainement. Monsieur le Maire conclut en disant que si aucun arrangement n'était trouvé, le projet de l'antenne serait abandonné.

Rencontre avec Génétude Assainissement : Son représentant doit faire l'inventaire de l'assainissement dans le cadre du changement de compétences en 2020.

Commune nouvelle : Monsieur le Maire et les adjoints ont rencontré les élus de Foussais-Payré qui souhaitent que Mervent intègre la Commune Nouvelle. A la majorité, les élus restent sur leur position quant à l'intégration à la Commune Nouvelle.

Rapport annuel de la station des Bouronnières : Après lecture du rapport, Monsieur le Maire fait part qu'aucun problème majeur n'est à constater.

10 – JURY D'ASSISES 2019

Pour être jury d'assises, il faut être âgé de plus de 23 ans au 31 décembre 2019. Ont été tirées au sort : Mme BARRÉ Nicole – 7 Rue de la Croix Méraud et Mme LIAIGRE Priscillia – Rue du Moulin Pruneau.

11 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire annonce qu'il faut prendre une délibération suite à une location de la salle des fêtes de la Mairie pour une matinée. La location a été fixée à 35€. L'ensemble du conseil municipal approuve cette délibération.

Monsieur le Maire présente la demande de subvention exceptionnelle du CPE suite aux travaux de la cour de l'école. Les élus refusent cette demande (avec 1 abstention).

Monsieur le Maire attend le devis de la société Dufour pour réparer le chauffage de la salle Jean-Louis Ripaud.

Monsieur le Maire évoque la formation de M. BROSSARD pour l'utilisation du broyeur de végétaux mis à disposition par le Sycodem, dans les collectivités.

Monsieur le Maire déclare qu'une réfection d'un tronçon du Chemin de la Poupardière est prévue.

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion sur le SCOT a lieu ce mardi 17 Avril, à Benet.

Monsieur le Maire fait le bilan de l'Ecofestival organisé par le lycée Bel-Air, le samedi 24 mars : la majorité des gens a été plutôt satisfaite, même si les étudiants espéraient un peu plus de monde.

Monsieur le Maire annonce que la numérotation des maisons est finie. La commande des plaques sera faite très prochainement, ainsi que pour les plaques des noms de rues manquantes.

M. SABOURAUD convoque la Commission pour le bulletin de printemps, le mercredi 18 avril, à 20h30.

La séance est levée à 0h20.

Prochaine réunion de conseil : Vendredi 25 Mai, à 20h30